

SIVOS ARS-GIMEUX

SEANCE DU 10 JUILLET 2014

Le Comité du SIVOS est convoqué par Madame Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Présidente, le vingt-six juin deux mil quatorze pour la tenue d'une séance ordinaire le dix juillet deux mil quatorze à vingt heures trente.

Ordre du jour :

- COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE ;
- SENSIBILISATION DES ELEVES A LEUR PARTICIPATION AU RANGEMENT DES CLASSES ;
- CONSEIL D'ECOLE DU 24 JUIN 2014 ;
- PERSONNEL :
 - Proposition du nouveau planning des agents
 - Divers;
- QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil quatorze, le dix juillet à vingt heures trente, le comité du SIVOS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Présidente.

Etaient présents : MM. Claude CHATEAU, Xavier JOURDAIN, Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Michèle LAGARDE, Philippe LAFFORT, Sylvie AUGUIN.

Invités : Mesdames Chantal NADEAU, Maire de Gimeux et Monsieur Laurent DUCHÊNE, Conseiller Municipal d'Ars représentant le Maire d'Ars,

Absents excusés : Madame TOURNADRE, Maire d'Ars, Mademoiselle GATTI, directrice de l'école de Gimeux, Mademoiselle SEIZE, Monsieur DEREUMAUX, Monsieur DEBIAIS.

Madame la Présidente demande de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Le renouvellement du contrat CAE à compter du 10/08/2014,
- Les délégations aux présidents et vice-président.

Ce qui est accepté par les membres présents.

1. COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 MAI 2014

Aucune observation n'étant émise, il est procédé à la signature de la séance.

2. SENSIBILISATION DES ELEVES A LEUR PARTICIPATION AU RANGEMENT DES CLASSES

Les enseignants invités à la présente séance se sont excusés de ne pouvoir y assister. Ce sujet sera abordé avec eux lors d'une prochaine séance.

3. CONSEIL D'ECOLE DU 24 JUIN 2014

La Présidente fait lecture du compte-rendu.

Les effectifs prévus pour 2014/2015 sont, à ce jour, de 35 élèves à Gimeux et 64 à Ars.

En ce qui concerne les ordinateurs des écoles, le plus urgent est celui de Gimeux, à prévoir au budget primitif 2015.

Un contact avec GRAND COGNAC sera pris pour un éventuel achat groupé.

Arrivée de Madame Sylvie AUGUIN à 21h15

Le problème de sécurisation des abords de l'école d'Ars sera étudié par la municipalité d'Ars, ainsi que le parc à vélos.

4. VIREMENTS DE CREDITS

Madame la Présidente fait part des devis que Monsieur CHATEAU a demandés pour l'acquisition d'aspirateurs pour chacune des écoles.

Le coût à prévoir est de 150 € chacun.

Les deux modèles sélectionnés sont de marque NILFISK et KARSHER. Monsieur CHATEAU consultera les agents avant de finaliser les modèles à acquérir.

Pour les payer, il est nécessaire de prévoir un virement de crédit établi comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES :		
Article 61522		- 350€
Article 023		+ 350€

INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Article 2188	+ 350€
RECETTES	Article 021	+ 350€

Votants : 6, pour : 6, contre : 0, abstention : 0

DELIBERATION 2014-06-JUILLET- 01

Reçue en Sous-préfecture le

5. DELEGATION AU PRESIDENT ET VICE PRESIDENT

Suite au courrier reçu de Monsieur le Percepteur concernant les délégations du Comité du SIVOS au président, les membres du SIVOS décident de donner délégation au président pour tout achat.

En fonctionnement sans plafond d'achat dans le cadre des fonds prévus au budget.

En investissement : Le président sera libre d'acquérir ou de faire des travaux d'une valeur inférieure ou égale à 1000€ dans le cadre des fonds prévus au budget.

Votants : 6, pour : 6, contre : 0, abstention : 0

DELIBERATION 2014-06-JUILLET- 02

Reçue en Sous-préfecture

6. PERSONNEL

Madame la Présidente présente les nouveaux plannings des agents :

- Myriam CHAPEAUCOURT : remplacée par Catherine JOUSSON sera présente à la cuisine d'Ars de 8h45 à 15h au lieu de 8h30 à 15h. Elle fera les ménages à Gimeux couloir et toilettes 1/2h par jour. Il n'y aura pas de ménages systématiques du couloir si ce n'est pas nécessaire ;
- Karine LACOMBE : En cuisine uniquement de 7h30 à 16h15 (Nouvelles Activités Péricolaires (N.A.P.) incluses 45mn par jour) ;
- Jocelyne BARDET : En garderie de 8h20 à l'heure de la classe maternelle 1 puis les N.A.P. 45mn par jour (surveillance de la sieste), et classe

jusqu'à 16h20. Garderie de 16h20 à 17h et ménages dans sa classe de 17h à 18h30.

En plus, travail du mercredi matin : garderie + classe + ménages toilettes de la classe seulement + aide garderie de 12h15 à 12h25. Il ne lui restera qu'environ 35h pour les ménages des vacances et les lessives.

- Béatrice BAUDRY : Elle fera toute la garderie sauf le mardi soir et les ménages de la garderie du vendredi soir plus 2h30 de ménages à Ars le mardi (-1/4h sur le temps habituel ;
Le mercredi garderie matin et de 11h55 à 12h35
Elle aura également 45mn de N.A.P. à Ars, en plus de la surveillance interclasse et du nettoyage de la cantine.
- Régine GIRAUD : 8h35 -18h30 classe maternelle 2, service en cantine, aide en garderie et ménages maternelle2. Le mercredi 8h35 – 12h35 : classe, garderie de 11h55 à 12h15 et ménages des toilettes de sa classe.
- Elodie JOUSSON : transport du container et service à Gimeux de 11h40 à 13h30 puis N.A.P. à Gimeux 45mn. Nettoyage cantine et retour des containers à Ars. Ménages cuisine d'ars suivis des ménages des classes les lundis jeudis et vendredis 2h30 (-1/4h sur le temps habituel). Elle fera également les ménages de la salle de motricité et les anciennes salles à Ars et la BCD à Gimeux ainsi que le bureau du SIVOS 1h tous les 15 jours.

Les plannings seront distribués aux agents dès demain et transmis par mail aux membres du SIVOS. Ils seront soumis au Comité Technique paritaire.

Pour la garderie du mercredi de 11h55 à 12h30, il sera demandé un ticket. Il faudra demander à CITRAM s'il n'est pas possible de décaler les horaires du bus du matin (actuellement 8h20 à Gimeux, 8h25 à Ars et 8h30 à Gimeux) alors que la rentrée se fait à 8h45 à Gimeux

Contrat CAE CUI d'Elodie JOUSSON : La Présidente informe les membres du SIVOS que le contrat d'Elodie JOUSSON arrive à échéance le 09/08/2014. Il est renouvelable pour une dernière période de 6 mois. Les membres du SIVOS décident de renouveler le contrat du 10/08/2014 au 09/02/2015.

Votants : 6, pour : 6, contre : 0, abstention : 0

DELIBERATION 2014-06-JUILLET- 03

Reçue en Sous-préfecture

Une étude sera faite ultérieurement afin que cet agent puisse bénéficier d'un contrat de février à juillet 2015.

Ménages d'août : les agents reprendront le travail après le 15 août. Le nombre d'heures n'est pas fixé à ce jour.

7. QUESTIONS DIVERSES

La Présidente propose de transmettre par mail les convocations pour les prochaines séances.
Les membres du SIVOS acceptent sa proposition.

Des parents demandent que les ventes des tickets soient faites les derniers lundis et vendredis du mois. La secrétaire informe qu'il faut avoir les feuilles de

relevé du mois terminé pour faire la vente et que cela ne peut être qu'au début du mois suivant.

Après les ventes la régie est portée à date régulière, le jeudi de la dernière semaine de chaque mois.

Suite à l'inspection vétérinaire à la cuisine d'Ars en date du les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble. Quelques remarques cependant : Il a été demandé de repeindre la réserve ce qui a été fait dès la sortie des classes.

Les parents seront reçus par les membres du SIVOS pour l'inscription à la cantine et à la garderie les vendredi 05 et lundi 08/09/2014 lors des premières ventes de tickets.

Une réunion sera programmée fin août.

Madame la Présidente informe les membres présents qu'elle a été interpellée par une famille dont les deux enfants extérieurs aux Communes ont été refusés par les Maires.

Elle demande aux Maires qu'ils soient vigilants car une classe est en sursis. Il est nécessaire d'étudier ce type de demande de façon rigoureuse et transparente. Le dynamisme de l'école et sa renommée sont directement impactés.

Elle informe que deux familles qui avaient rendez-vous pour régler leurs dettes ne se sont pas présentées.

FIN DE SEANCE 0h00